

CONDITIONS DE L'EDITION D'ART.

Rapporteurs : Raymond COGNAT
Jacques LASSAIGNE

Ce titre très général englobe de nombreux problèmes :

- 1°) Les problèmes artistiques, concernant les artistes et l'influence sur le goût du public,
- 2°) Les problèmes matériels, concernant les droits, les intérêts des artistes et aussi ceux des écrivains et critiques d'art.

1°) PROBLEMES ARTISTIQUES

L'état actuel des progrès faits dans l'édition et la reproduction des œuvres d'art a complètement transformé en ces dernières années les conditions de l'édition. Par ce fait, les rapports entre l'artiste et le public vont être profondément modifiés. La connaissance du public de plus en plus étendue enlève à l'œuvre d'art son caractère isolé et permet de la situer dans un ensemble, de la juger par rapport à cet ensemble, donc de l'admirer en soi, mais aussi par comparaison avec d'autres œuvres, donc en tenant compte d'incidences extérieures à elle.

En outre, la perfection de la reproduction qui, dans certains cas peut donner l'illusion de posséder l'œuvre originale sépare deux éléments qui, jusqu'alors, restaient associés : le sentiment du rare et le sentiment de la beauté. On peut envisager le moment où la reproduction ne sera plus une suggestion de l'œuvre réelle mais au contraire une multiplication de celle-ci d'une façon si parfaite que l'original ne sera plus qu'un prototype et que des milliers d'amateurs pourront se réjouir et admirer chez eux les chefs-d'œuvre.

L'art moderne, dans sa volonté de synthèse, a plus ou moins consciemment préparé cette évolution et il est évident que l'œuvre d'un Matisse, d'un Léger, d'un Picasso, d'un Braque, est plus facile à reproduire exactement qu'un Rembrandt, un Vermeer de Delft ou un Delacroix. En conséquence, il n'est pas vain de croire que les conditions d'existence et de création de l'artiste connaîtront probablement des formules très différentes de ce qui existait dans le passé.

2°) PROBLEMES MATERIELS

L'évolution de l'édition sur l'état et l'extension évidente de son public pose aussi de nouveaux problèmes aussi bien en ce qui concerne les artistes que les auteurs de textes (historiens ou critiques).

A défaut de règlement précis les intérêts des auteurs sont très mal défendus. Les taux de pourcentage sur le prix de vente des livres ne peuvent certes être les mêmes que pour les autres écrivains où la proportion des frais de fabrication est très différente, mais il est anormal que le texte soit payé moins cher que la couverture du livre par exemple.

Il serait utile de réunir une documentation sur les conditions d'édition dans différents pays : tarifs pratiqués - tirages - traductions, etc... et de tenter de proposer des solutions raisonnables. Ce serait une tâche éventuelle pour l'AICA.